


**LE THOLY infos
N° 118
Juillet 2026**

**Année 31
Magazine
Trimestriel
Photos –
Rédaction**

Commission
Communication

**Conception
graphique et
impression**

Service administratif
de la mairie

Chères et chers Cafrancs,

Il y a trois mois, vous nous accordiez votre confiance pour présider aux destinées de notre belle commune. Ce premier trimestre de mandat a été très chargé.

Ces premiers jours ont jeté les bases de notre action future, sous le signe de l'écoute, de l'engagement et du rayonnement de notre village.

Le premier pilier de notre action est la proximité. J'ai eu le grand plaisir de vous rencontrer à l'occasion de manifestations locales, d'assemblées générales, sur rendez-vous ou encore lors de nombreux moments d'échanges informels. Votre quotidien, vos attentes et vos idées sont la boussole de notre équipe municipale.

En parallèle, notre commune a pleinement pris sa place au sein des instances départementales et intercommunales lors des nombreuses réunions d'installation. Nous y avons défendu nos dossiers prioritaires. Pour porter la voix de notre territoire encore plus haut, je suis allé à la rencontre de nos partenaires institutionnels, notamment nos députés et sénateurs pour leur faire part de nos projets et de nos difficultés.

Ces trois mois ont également été jalonnés par des temps forts qui font battre le cœur de notre commune :

- Le devoir de mémoire : La cérémonie officielle du 8 mai a été un moment de recueillement d'une grande dignité.
- L'amitié transfrontalière : Quel bonheur de célébrer notre jumelage avec nos amis belges d'Onhaye ! Ce week-end de partage et de convivialité a encore démontré toute l'amitié qui nous lie.
- L'accompagnement de nos jeunes à travers leurs actions et projets éducatifs (rallye des métiers, exposition collage sur le bois et ses métiers du bois, concerts et spectacles des écoles et du collège)

Ce début de mandat n'est que le premier chapitre d'une aventure collective. Les bases sont posées, l'énergie est là, et l'équipe municipale est pleinement mobilisée pour aborder les chantiers de la rentrée avec rigueur et enthousiasme.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture de ce bulletin trimestriel et un très bel été.

Amicalement,

Votre Maire, *Alexis BACHELARD*


Horaires d'ouverture de la Mairie :

Lundi, mercredi et vendredi 08H00 à 12H00 et 13H30 à 17H30

Mardi : 08H30 à 12H00 / **Jeudi et Samedi** : 08H00 à 12H00

Tel : 03 29 61 81 18 **Mail** : accueil@mairie-letholy.fr

URGENCE / ASTREINTE - EAU / ASSAINISSEMENT

CCGHV : 06.74.89.60.73

BLOC-NOTES DU TRIMESTRE
JUILLET :

Jeudi 02 : Conseil Municipal 19h00 (Mairie)

Samedi 04 : Feux de la Saint Jean (étang de Noir Rupt) et bal (salle polyvalente) Comité des Fêtes et La Classe 2028

Lundis 06 – 13 - 20 – 27 : Marché Local Producteurs Bio (place du village)

Mercredis 08 et 22 : Club du Haut de la Roche (MMA)

Jeudi 09 : Collecte de sang (Salle polyvalente)

Week-end 10 – 11 et 12 juillet : Festival RésoNuances

Lundis : 13 – 20 – 27 : Accueil des estivants (18h30 MMA)

Dimanche 19 juillet : Tournoi d'échecs (salle polyvalente)

Vendredi 24 : Marché du terroir Comité des Fêtes (salle polyvalente)

Dimanche 26 : Vide-greniers des Pompiers (salle polyvalente)

Dimanche 26 au dimanche 02 août : Expo photos (salle polyvalente)

AOÛT :

Lundis 03 – 10 – 17 – 24 - 31 : Marché Local Producteurs Bio (Place du village)

Lundis 03 – 10 : Accueil des estivants (18h30 MMA)

Mercredis 05 et 19 : Club du Haut de la Roche (MMA)

Dimanche 30 : Concours pétanque Comité des Fêtes (stade)

SEPTEMBRE :

Mercredis 02 - 16 et 30 : Club du Haut de la Roche (MMA)

Dimanche 13 : Marche Gourmande Amicale des Parents d'élèves
Salle polyvalente

Vendredi 18 : Don du sang (salle polyvalente)

Jeudi 24 : Conseil Municipal 19h00 (Mairie)

Ordre du Jour

Conseil Municipal du 23 avril 2026

- ° Vote des taux des impôts directs locaux 2026
- ° Règlement intérieur du conseil municipal
- ° Fixation du nombre de conseillers délégués
- ° Indemnité des conseillers municipaux délégués
- ° Création des commissions communales et comités communaux
- ° Election des membres de la commission d'appel d'offres à caractère permanent
- ° Election des délégués auprès de la Commission Syndicale pour la Gestion des Biens Indivis (CSGBI)
- ° Election des membres au Centre Communal d'Actions Sociales (CCAS)
- ° Nomination des membres de la commission de contrôle de régularité des listes électorales
- ° Proposition de membres en vue de la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID)
- ° Election des délégués au Syndicat Intercommunal du secteur de Le Tholy
- ° Election des délégués auprès du Syndicat Départemental d'Electricité des Vosges (SDEV)
- ° Election des délégués auprès du Syndicat Départemental d'Assainissement Non Collectif (SDANC)
- ° Election des délégués auprès du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale (SMIC)
- ° Désignation d'un élu à la commission des ordures ménagères auprès de la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges (CCGHV)
- ° Désignation d'un représentant au conseil d'administration du collège Guillaume Apollinaire de Le Tholy
- ° Désignation des représentants à l'Association des Communes Forestières
- ° Désignation des représentants du Comité National d'Action Sociale (CNAS)
- ° Programme travaux voirie 2026 – demande de subvention au Conseil Départemental des Vosges
- ° Convention d'organisation du centre de loisirs sans hébergement avec l'association du Beau – année 2026
- ° Création d'un emploi permanent d'adjoint technique à temps complet
- ° Tarifs communaux 2026 – Erratum tarif garderie du matin
- ° Erratum DM N°1 – Commune
- ° Electrification rurale : Renforcement des réseaux BT issu du poste LE GRISARD
- ° Questions diverses



Conseil Municipal du 05 juin 2026

- ° Désignation des délégués et des suppléants appelés à voter aux élections sénatoriales du 27 septembre 2026
- ° Transfert de la compétence optionnelle « éclairage public » au Syndicat d'Electricité des Vosges – Investissement et entretien – année 2027 à 2030
- ° Vente mobilier communal (mobilier scolaire, radiateurs, chaudière)
- ° Convention de participation financière et d'accueil des enfants dans les écoles publiques de Remiremont
- ° Création d'un emploi permanent à temps non complet
- ° Demande d'admission en non-valeur de créances irrécouvrables
- ° Droit à la formation des élus
- ° Questions diverses



L'AGENCE POSTALE COMMUNALE ET LE BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUE

Maison Multi-Activités – 1 Route Pierre Fourier

Contact Poste : 03 29 61 81 42 / **Contact Tourisme** : 03 29 27 29 64

Ouverture à partir du 29 Juin jusqu'à fin Août :

Fermeture hebdomadaire le jeudi et le vendredi

Dimanche : 09h00 à 13h00 / **Lundi et Mardi** : 08h30 à 12h30 – 13h30 à 17h30

Mercredi et samedi : 08h30 à 12h30 – 13h30 à 17h00

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Maison Multi-Activités – 1 Route Pierre Fourier

LE MERCREDI DE 14H00 À 16H00

LE SAMEDI DE 10H00 À 11H30

INFOS PRATIQUES



Suivre en direct toute l'actualité de la commune, associations, travaux, arrêté etc., c'est possible en téléchargeant l'application Maelis sur votre téléphone portable. L'info en direct (QR code à flasher)



Maire : Alexis BACHELARD : Délégations du Maire, Président du CCAS,
Président du SIS et Vice-Président CCGHV

Adjoints

Céline DUVAL : CCAS, personnel communal, culture, santé
et supervision de la Communication
Adrien MASSOTTE : Finances et tourisme
Valérie DEFRANOUX : CMJ, associations, affaires scolaires
Sébastien FREMIOT : Travaux, supervision urbanisme

**INFORMATIONS
SUR LES
DÉLÉGATIONS**

Conseillers
Délégués

Nathalie BERTRAND : Fêtes, cérémonies, armées, tourisme
David CROQUET : Sécurité, hygiène, urbanisme
Christian CLAUDEL : Forêt, environnement
Sarah MORIOU : Communication

REPAS DES AÎNÉS 2026 : Pensez à répondre à votre invitation !

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) a le plaisir d'inviter les aînés de la commune à son traditionnel **Repas des Aînés**, qui se déroulera le **dimanche 4 octobre 2026**.

Les invitations accompagnées de leur coupon-réponse seront prochainement distribuées dans les boîtes aux lettres des personnes concernées.

Une réponse indispensable !

Afin de permettre une bonne organisation de cet évènement, nous vous demandons de bien vouloir retourner votre coupon-réponse en mairie dans les plus brefs délais.

Attention : le coupon doit impérativement être retourné dans tous les cas, que vous souhaitiez :

- Participer au repas ;
- Bénéficier du colis de fin d'année ;
- Recevoir le bon d'achat **offert à tous les bénéficiaires**.

La réponse est nécessaire pour nous permettre de prendre en compte votre choix et d'organiser au mieux les différentes prestations proposées.

En l'absence de retour du coupon-réponse dans les délais indiqués, votre réponse sera considérée comme négative pour l'ensemble des propositions (participation au repas, attribution du colis et remise du bon d'achat).

Nouveauté 2026 : les Cafrancs résidant en EHPAD également concernés

Cette année, le CCAS a souhaité élargir son dispositif afin que **tous les Cafrancs puissent bénéficier du cadeau fait aux aînés**, y compris ceux qui résident désormais en EHPAD, même lorsqu'ils ont quitté la commune depuis plusieurs années.

Les familles pourront ainsi venir retirer le cadeau destiné à leurs proches en décembre lors de la distribution des colis et bons en mairie.

À noter toutefois que les personnes entrées en EHPAD au cours de l'année 2026 continueront de bénéficier, comme les années précédentes, du colis de fin d'année pour leur première année de résidence en établissement.

Afin de faciliter cette nouvelle organisation et d'identifier les personnes concernées, les familles sont invitées à se faire connaître auprès de la mairie en indiquant l'identité de leur proche :

- À l'accueil de la mairie ;
- Ou par e-mail à : accueil@mairie-letholy.fr

Le CCAS remercie les familles pour leur collaboration et se réjouit de pouvoir maintenir ce lien avec l'ensemble de ses aînés, où qu'ils résident aujourd'hui.

Nous vous remercions par avance de votre participation.



Candidature au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) :

Les élèves Cafrancs en classe de CM2, 6°, 5° et 4° sont invités à poser leur candidature pour la mise en place du nouveau CMJ, **mandat de septembre 2026 à août 2028**. Faire la démarche pour siéger au CMJ est un acte citoyen, d'engagement qui permet de montrer aux jeunes les missions locales, territoriales, départementales, voire nationales d'un élu.

Les documents nécessaires pour se présenter sont consultables sur le site de la mairie et peuvent être retirés en mairie. Les candidatures sont à déposer pour fin août 2026 pour des élections courant septembre, qui se dérouleront en Mairie pour les CM2 et au Collège pour les 6°, 5° et 4°.



Une fin de mandat sympathique pour les membres du CMJ

Que ce soit pour une cérémonie officielle de remise de décoration ou pour une sortie à vélo les jeunes élus ont répondu présent pour partager ensemble un moment de convivialité.



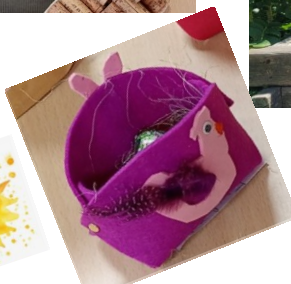
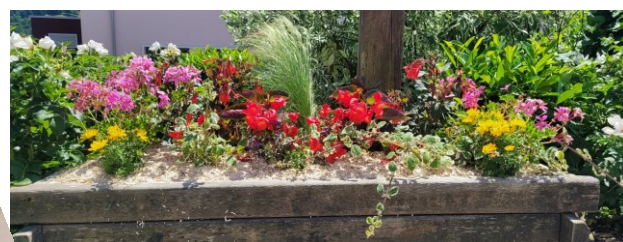
Différents services et agents de la commune

La gestion du gymnase

M. Emmanuel MASADE est l'agent en charge de la gestion du gymnase. Il s'occupe aussi bien de l'organisation, l'utilisation, la coordination que de l'entretien. Emmanuel est en relation direct avec M. Le Maire, M. Christophe PIERRE Responsable du Service Technique, les associations sportives et les organismes qui utilisent le gymnase. Emmanuel est rattaché au Syndicat Intercommunal du secteur de Le Tholy qui regroupe plusieurs communes environnantes. En poste depuis fin août 2002, autant dire qu'il maîtrise son travail et nous l'en remercions.



La garderie et les espaces verts



Exposition Photos 2026

En entrée libre à la salle polyvalente du **26 juillet au 02 août 2026**, venez découvrir une exposition photographique haute en couleurs autour d'un thème aussi passionnant qu'inspirant :

« Le rouge dans tous ses états »

couleur de la passion, de l'énergie, de l'émotion ou encore de la nature, le rouge se dévoile sous toutes ses formes à travers le regard des photographes exposants.

À vous de choisir votre photo préférée !

Tout au long de l'exposition, les visiteurs seront invités à participer en votant pour leur photographie favorite. Un bulletin de vote sera mis à disposition sur place afin que chacun puisse soutenir le cliché qui l'aura le plus touché, étonné ou émerveillé.

La photographie ayant recueilli le plus de suffrages recevra le Prix du Public. Parce que votre avis compte, un tirage au sort sera organisé à l'issue de la semaine d'exposition parmi l'ensemble des bulletins de vote déposés. Le gagnant remportera un agrandissement, offert par « LA Photo Création » à Gérardmer.

EXPOSITION PHOTOS 2026

LE THOLY

"LE ROUGE DANS TOUS SES ÉTATS"

du 26 juillet
au 2 août 2026

ENTRÉE
LIBRE

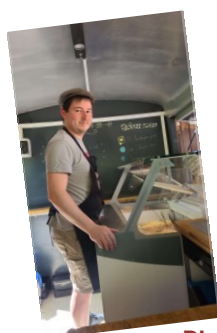
à la Salle polyvalente

Venez admirer les œuvres de nos participants et voter pour votre photo préférée.



info & règlement : mairie-letholy.fr

Un petit retour en image sur le 45^{ème} anniversaire du Comité de Jumelage Le Tholy-Onhaye (Belgique) lors du week-end du 1^{er} mai 2026 à Le Tholy.



Plus de photographies sur le site mairie-letholy.fr dans l'onglet – « à la une – toutes les actualités »

Rejoignez l'équipe de la Brioche de l'Amitié !

Le **samedi 10 octobre 2026**, notre commune participera à l'opération **Brioche de l'Amitié** au profit de l'ADAPEI, une association qui œuvre chaque jour en faveur des personnes en situation de handicap intellectuel et de leurs familles. Pour que cette belle action solidaire soit une réussite, nous avons besoin de vous !

Chaque année, des bénévoles parcourent les rues du village afin de proposer les brioche aux habitants. Au-delà de la collecte, cette matinée est avant tout un moment de rencontre, de partage et de convivialité.

Pas besoin d'être un vendeur expérimenté : la bonne humeur et l'envie d'aider sont les seules qualités requises !

Afin de rendre la démarche plus agréable et plus facile, les bénévoles seront par **équipes de deux**. Que vous souhaitiez participer avec un ami, un voisin, un membre de votre famille ou simplement rejoindre une équipe, votre aide sera précieuse.

Nous comptons sur vous !

Si vous êtes disponible le **10 octobre 2026 matin** et souhaitez consacrer un peu de votre temps à cette action de solidarité, merci de vous faire connaître **au plus vite auprès de la mairie**.

Chaque année le village de Le Tholy est un des meilleurs vendeurs, alors venez contribuer au succès de cette nouvelle édition de la Brioche de l'Amitié !

Plan canicule

Les fortes chaleurs sont là.
N'oubliez pas de vous inscrire
ou inscrire vos proches en Mairie
sur la liste des personnes vulnérables.
Le CCAS apportera une attention
particulière aux personnes inscrites
sur cette liste. Tel : 03 29 61 81 18



Accueil des Estivants

Des flyers sont disponibles
en mairie et à l'Office de Tourisme
(MMA), pour les propriétaires de
meublé, gîte ou autre location, afin
d'informer les touristes des accueils organisés par la
Municipalité et les bénévoles de « Le Tholy Tourisme »



Permanence France Services à Le Tholy :

Place à la trêve estivale, fin de la saison 2025/2026.
Les permanences du mercredi après-midi de 14h30 à 16h45,
au rez-de-chaussée de la mairie, reprendront en septembre 2026.
Pour vous accompagner et vous aider au mieux dans
la réalisation de vos démarches.



Concours : Faites la couverture du Bulletin Municipal 2026 !

Cette année, la commune vous invite à devenir l'un des acteurs de notre prochain bulletin municipal annuel !
Tous les habitants sont chaleureusement conviés à participer à un grand concours destiné à sélectionner
l'illustration de couverture du Bulletin Municipal 2026.
Que vous soyez photographe amateur, dessinateur, peintre ou simplement amoureux de notre village, laissez parler
votre créativité et partagez votre regard sur notre commune !

Que pouvez-vous proposer ?

Les œuvres présentées devront mettre en valeur notre village à travers :

- Une photographie d'un paysage, d'un monument, d'une rue ou d'un lieu emblématique de la commune ;
- Un dessin ;
- Une peinture ;
- Toute création artistique originale représentant le village.

Comment participer ?

Envoyez votre création de bonne qualité graphique par courrier électronique
avant le **16 octobre 2026** à l'adresse suivante : accueil@mairie-letholy.fr
Merci d'indiquer dans votre message :

- Vos nom et prénom ;
- Votre adresse et N° de Téléphone ;
- Le lieu représenté sur l'image (Vue du village prise depuis...).

Vote du public

Après la clôture des candidatures, l'ensemble des créations recevables (si la qualité visuelle
est utilisable pour la parution annuelle) sera soumis au vote des habitants pendant une durée d'un mois.
Le public pourra voter directement en mairie aux horaires d'ouverture. (Les photos seront affichées
dans le hall)

L'œuvre ayant obtenu le plus grand nombre de votes sera choisie pour illustrer la couverture
du Bulletin Municipal annuel 2026.

Une mise en valeur de toutes les créations

Parce que chaque regard sur notre village mérite d'être partagé, les œuvres qui ne seront pas
retenues pour la couverture pourront être publiées et mises en valeur à l'intérieur du bulletin
municipal, sous réserve de l'accord de leurs auteurs et des contraintes de mise en page.

Règlement à consulter sur le site internet de la commune mairie-letholy.fr
« onglet à la une, toutes les actualités »





Il y a du spectacle
dans l'air....



Plus de photographies sur le site mairie-letholy.fr dans l'onglet – « à la une – Toutes les actualités »

Du 10 au 12 juillet



RÉSOnuances investit le Potier Grès, la Place du village de Le Tholy et les Jardins de Bernadette à Sapois pour trois soirées musicales à ciel ouvert.

Le Festival ouvre ses portes chaque soir de 18h00 à minuit, avec des concerts exceptionnels à 19h30 et à 21h30. Chanson, jazz-électro et musiques du monde se mêleront dans une ambiance conviviale et intimiste.



Restauration sur place et tarifs accessibles pour vivre la musique autrement au cœur des Vosges.

Infos et réservations : HelloAsso [RÉSOnuances](mailto:HelloAsso) / resonances@gmail.com

Découverte de l'activité physique adaptée

Vous avez 60 ans et plus, n'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe mixte dans une ambiance très conviviale le **vendredi matin de 09h à 10h** à la salle polyvalente de Le Tholy.

Un professionnel, éducateur de **l'association Siel Bleu** encadre et sécurise ces moments de détente. Conseils personnalisés pour rester en forme au quotidien, prendre goût à la pratique d'une activité physique régulière avec ou sans matériel sous forme de jeux collectifs et d'ateliers sur l'équilibre, la mémoire, le renforcement musculaire et articulaire, l'amélioration du cardio, la prévention des chutes, le travail de la coordination et de la souplesse et le maintien de l'autonomie.

L'association vous invite à venir découvrir gratuitement cette activité courant juin et juillet sans engagement de votre part ; si cela vous plaît, vous pourrez alors vous inscrire pour une nouvelle saison.

Pour tous renseignements, contacter Louis ABSALON : 06 34 20 40 82



PROJET ARTISTIQUE POUR LA CLASSE DE 4^B

Dans le cadre d'un appel à projets pédagogiques Jeunes Citoyens 2025-2026 proposé par le Parc des Ballons des Vosges et en partenariat avec la Commune de Le Tholy, les élèves de la 4^B du collège Guillaume Apollinaire se sont exprimés lors de la réalisation d'œuvres de collage de papier.

Ils étaient guidés et accompagnés par une artiste plasticienne Mme Marielle HARY. Félicitations aux collégiens pour ce très joli travail et pour leur implication.



Plus de photographies sur le site mairie-letholy.fr dans l'onglet - « à la une - actualités »

LE CLUB DU HAUT DE LA ROCHE

Le Club du Haut de la Roche souhaite effectuer quelques modifications à partir de **septembre 2026**...

Cela pourrait peut-être vous intéresser !

Le Club propose d'étendre ses activités **tous les mercredis** de 14h00 à 17h00, au lieu d'un mercredi sur deux et propose aussi la mise en place d'un service bénévole de **transport pour vous conduire**, de votre domicile à la MMA, puis de la MMA à votre domicile.

Donc si vous désirez participer aux activités du mercredi et que vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, une solution est mise en place pour vous aider.

Si vous souhaitez devenir chauffeur bénévole le mercredi après-midi, vous êtes également bienvenu.

N'hésitez pas à contacter la mairie qui vous mettra en relation avec la Présidente du Club.

Inscription Accueil De Loisirs De la Maison Du Beau 2026

Vous pouvez inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs pour les semaines suivantes :

- du 06 au 10 juillet / du 13 au 17 juillet / du 20 au 24 juillet 2026
- du 03 au 07 août / du 10 au 14 août / du 17 au 21 août 2026

Le dossier d'inscription est disponible à l'accueil de la mairie.

Vous pourrez également inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs pour **les vacances de la Toussaint** :

- du 19 au 23 octobre 2026

Le dossier d'inscription sera disponible fin septembre à l'accueil de la mairie



Nouveauté à Le Tholy :

Un projet immobilier ? Jérémy PIERRE vous accompagne !

Vous souhaitez acheter, faire construire, renégocier votre prêt ou votre assurance de prêt ?

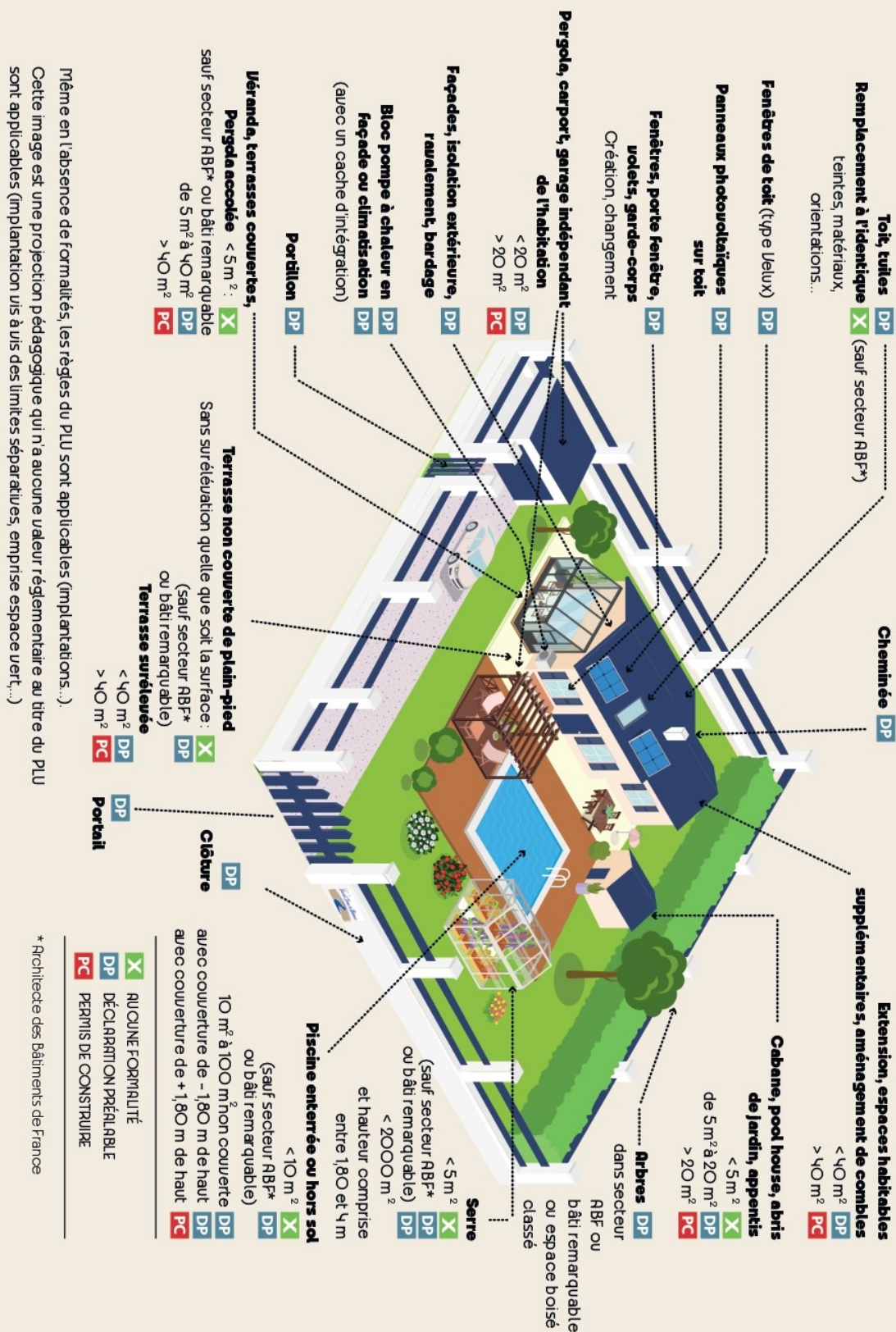
Basé à Le Tholy, Jérémy PIERRE vous conseille et vous aide à trouver le financement le plus avantageux.

Profitez d'un accompagnement sur-mesure et de proximité pour concrétiser vos projets en toutes sérénité !



SCHÉMA PÉDAGOGIQUE POUR LES DOSSIERS D'URBANISME

Quelles autorisations pour quels travaux ?



* Architecture des Bâtiments de France

Même en l'absence de formalités, les règles du PLU sont applicables (implantations...). Cette image est une projection pédagogique qui n'a aucune valeur réglementaire au titre du PLU sont applicables (implantation vis à vis des limites séparatives, emprise espace vert,...)



LE BUDGET 2026 DE LA COMMUNE



Comprendre le budget communal

Le budget d'une commune se divise en deux grandes parties : le fonctionnement et l'investissement. Ces deux volets sont complémentaires.

◆ Le fonctionnement

Il correspond aux dépenses et recettes du quotidien : entretien des écoles et des bâtiments, rémunération des agents, énergie, fournitures, soutien aux associations...

👉 **Le fonctionnement, c'est la vie courante de la commune.**

◆ L'investissement

Il concerne les projets durables : travaux, équipements, voirie, rénovation énergétique, aménagements...

👉 **L'investissement, c'est préparer l'avenir et améliorer le cadre de vie.**



Une gestion rigoureuse du fonctionnement permet de financer les projets tout en limitant le recours à l'emprunt.



Le budget 2026 en quelques chiffres



Budget total : 3 849 302 €



Fonctionnement : 2 529 451 €



Investissement : 1 319 852 €



Comment est utilisé l'argent ?

🔧 Charges à caractère général	686 900 €	27,16%
👥 Charges de personnel	817 500 €	32,32%
💰 Charges financières	13 270 €	0,52%
✳️ Charges gestion courante	357 260 €	14,12%
📉 Atténuations de produits	189 070 €	7,47%
⚡ Charges exceptionnelles	3 000 €	0,12%
🏠 Epargne pour investissement	416 886 €	16,48%
📄 Dotation aux amortissements	460 €	0,02%
🔄 Opération d'ordre transfert entre sections	45 105 €	1,78%

Détail des dépenses de fonctionnement

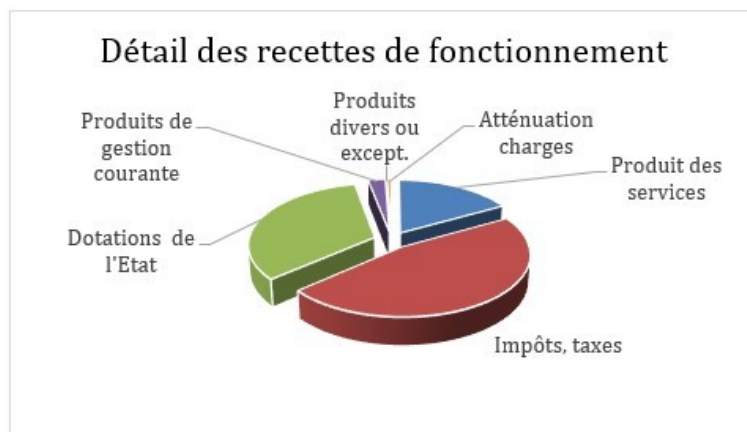


- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Charges financières
- Charges gestion courante
- Atténuations de produits
- Charges exceptionnelles
- Virement pour investissement
- Dotation aux amortissements

LE FONCTIONNEMENT : AU QUOTIDIEN

D'où vient l'argent ?

Produit des services	345 400 €	16,91%
Impôts, taxes	954 861 €	46,75%
Dotations de l'Etat	679 643 €	33,28%
Produits de gestion courante	50 000 €	2,45%
Produits divers ou except.	1 010 €	0,05%
Atténuations charges	11 500 €	0,56%



L'INVESTISSEMENT : DES PROJETS CONCRETS

Ce que la commune souhaite réaliser en 2026

- 🔥 Chaufferie de la mairie
- 🏠 Travaux de voirie
- 🏠 Entretien des bâtiments

- 🌳 Acquisition de parcelles boisées
- 🍽️ Achat de matériels pour la cantine scolaire
- 🏥 Amélioration du cabinet médical

Comment sont financés ces projets ?

- 🟢 Épargne de la commune (issue du fonctionnement)
- 🟡 Récupération de TVA
- 🟠 Subventions de l'État et partenaires
- 🟣 Emprunt (limité)

👉 La commune privilégie l'autofinancement pour limiter la dette

🔔 À RETENIR

- ✓ Les impôts restent stables
- ✓ La commune investit pour l'avenir
- ✓ La gestion est rigoureuse
- ✓ Des projets concrets améliorent le quotidien
- ✓ Une dette maîtrisée

Rencontre avec... Les Sapeurs-Pompiers de Le Tholy

Montée en compétences à la caserne de Le Tholy

La formation continue reste une priorité pour les sapeurs-pompiers de Le Tholy. Plusieurs personnels ont récemment accédé à de nouvelles responsabilités grâce à l'obtention de galons et de qualifications opérationnelles, renforçant ainsi les capacités du Centre de Secours.

Parallèlement, les Jeunes Sapeurs-Pompiers ont obtenu leurs brevets et sont désormais équipés au sein du Centre de Le Tholy, marquant une étape importante de leur parcours. Une belle récompense pour leur engagement et un atout précieux pour préparer la relève au service de la population.

Félicitations à vous ! Merci de veiller à la sécurité de tous.



Source photographie : Pompiers de Le Tholy

ETAT CIVIL

Hommages :

Nos pensées vont à nos disparus de ces derniers mois et à leurs familles

05 avril 2026 : CHOL Yolande veuve CLAUDON, décédée à Remiremont

29 avril 2026 : PLUST Norbert, décédé à Vandœuvre-Lès-Nancy

02 mai 2026 : FRESSE Thérèse veuve CLAUDEL, décédée à Remiremont

05 mai 2026 : PERRIN Cécile veuve GASPARD, décédée à Portieux

28 mai 2026 : HUMBERT Eveline veuve DIDIER, décédée à Charmois-L'Orgueilleux

Naissances : **Félicitations aux jeunes parents et bienvenue à**

27 mars 2026 : Léon de Antoine FRITSCH et de Coline ANDRE

